



pret à taux variable non capé

Par **gil jean luc**, le **21/10/2008** à **09:55**

Bonjour

j'ai souscrit il y a 5 ans auprès d'Entenial un prêt immobilier à taux variable, l'information qui m'a été donnée à l'époque c'est voulue très rassurante sans aucune information sur la réalité que cela impliquait, entre temps Entenial a été rachetée par le Crédit Foncier. Avec l'augmentation des taux d'intérêt mon taux de crédit est passé de 3,5 à 6%, début septembre je leur ai demandé de me faire une proposition pour passer à taux fixe, ai-je un recours pour sortir de cette situation, et si leur proposition ne me convient pas que puis-je faire????
par avance merci...je suis très inquiet et complètement démuni par rapport aux démarches que je dois effectuer.

Par avance merci pour vos conseils.

Jean Luc Gil